



Assemblée générale

Distr. générale
14 juillet 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 19 de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi et mise en œuvre des textes issus
de la Conférence internationale de 2002
sur le financement du développement
et de la Conférence d'examen de 2008**

Résumé du quatrième débat de haut niveau sur le financement du développement, établi par le Président de l'Assemblée générale (New York, 23 et 24 mars 2010)

I. Introduction

1. L'Assemblée générale a tenu son quatrième débat de haut niveau sur le financement du développement, au Siège de l'ONU, les 23 et 24 mars 2010. Le thème général de la réunion était « le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement : état de la mise en œuvre et tâches à accomplir ».

2. Le Président de l'Assemblée générale, M. Ali Abdussalam Treki, a ouvert la réunion. Des déclarations ont été prononcées par le Secrétaire général et les représentants des principales parties prenantes institutionnelles, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation mondiale du commerce. Un premier ministre, deux ministres, six vice-ministres et de nombreux hauts fonctionnaires de 67 pays ont fait des déclarations en séance plénière, dont sept parlaient au nom de groupes de pays. La deuxième journée a été consacrée à trois tables rondes pluripartites sur certains thèmes, chacune suivie d'un débat informel. Les participants à ces réunions informelles étaient des représentants des gouvernements, 22 représentants et observateurs d'organisations internationales et 24 représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé.

* A/65/150.



3. Les titres des tables rondes et du débat informel étaient les suivants :
- Table ronde 1 : La réforme du système monétaire et financier international et ses conséquences pour le développement;
 - Table ronde 2 : L'impact de la crise financière et économique actuelle sur l'investissement direct étranger et les autres apports de capitaux privés, la dette extérieure et le commerce international;
 - Table ronde 3 : Le rôle de la coopération financière et technique pour le développement, et notamment les sources novatrices de financement du développement, dans la mobilisation des ressources financières intérieures et internationales pour le développement;
 - Débat informel : le lien entre le financement du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : la marche à suivre pour la manifestation de haut niveau de 2010.
4. La réunion était saisie du rapport du Secrétaire général sur le suivi et la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement (A/64/322) et du rapport intérimaire du Secrétaire général sur les sources innovantes de financement du développement (A/64/189 et Corr.1). Les discussions en séance plénière, dans les tables rondes et le débat informel, sont résumées ici.

II. Séances plénières

5. Le Président de l'Assemblée générale a ouvert la réunion en soulignant que l'actuelle priorité, pour les pays développés comme pour les pays en développement, était de s'assurer au lendemain de la crise financière et économique mondiale que la reprise économique soit durable. En particulier, les pays en développement continuaient à payer un lourd tribut pour une crise qu'ils n'avaient pas causée. Il était donc essentiel d'améliorer la qualité et d'accroître le volume de l'aide, de résister à la tentation protectionniste dans le commerce international et de parvenir à un achèvement du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha qui soit favorable au développement. De plus, il fallait s'assurer, par des mesures internationales, que les pays en développement qui avaient pu profiter des initiatives d'allégement de la dette ne se trouvent pas à nouveau dans une situation de surendettement du fait de la crise.

6. Selon lui, la crise avait mis en évidence de graves lacunes de la gouvernance économique mondiale. Une plus grande réglementation et un meilleur contrôle des marchés financiers, de même que la réforme de la gouvernance des institutions financières internationales, notamment par une augmentation du nombre de voix et de la participation des pays en développement, étaient essentiels. Le débat de haut niveau offrait une occasion unique d'examiner les politiques et de mobiliser les énergies pour faire face aux difficultés que rencontraient les pays en développement, dans l'esprit des engagements consignés dans le Consensus de Monterrey et dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement.

7. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général a évoqué le coût humain élevé de la crise financière, au moment où l'économie mondiale abordait une fragile reprise. Il a souligné qu'il fallait que les donateurs et les institutions internationales

fassent beaucoup plus pour atténuer les souffrances des populations les plus vulnérables. Il a rappelé que la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, qui s'était tenue en juin 2009, avait souligné que les réponses à court terme à la crise devaient être compatibles avec les objectifs de développement à plus long terme. Ainsi, les neuf initiatives communes lancées au lendemain de la crise par le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination comprenaient des mesures immédiates pour amortir l'impact de la récession économique et des mesures à plus long terme destinées à créer des emplois décents et conduire à un développement plus équitable et plus viable.

8. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement devait rester en tête de liste des actions des Nations Unies, en particulier jusqu'à la tenue du sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement en septembre 2010, où l'on déciderait d'un plan d'action pour réaliser les objectifs fixés pour 2015. Le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement offraient le principe d'un partenariat mondial authentique pour le développement, indispensable pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement par des politiques nationales de développement, des investissements, des mesures commerciales, de l'aide, l'allègement de la dette et des réformes de la gouvernance économique mondiale.

9. Le Vice-Président et Directeur du réseau de la réduction de la pauvreté et de la gestion économique à la Banque mondiale, Otaviano Canuto, réfléchissant à l'impact de la crise, a noté que même légères, les récessions se traduisaient par des effets sociaux coûteux et durables car les familles ayant très peu d'autres possibilités d'emploi et pratiquement aucun accès au crédit étaient fréquemment contraintes de réduire leur alimentation et de faire quitter l'école à leurs enfants. La réponse de la Banque mondiale à la crise a notamment consisté à susciter des engagements financiers qui, au total, pendant la période du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2009, ont atteint 87,6 milliards de dollars. Ces engagements devaient dépasser 100 milliards de dollars d'ici à la fin avril 2010. La réponse de la Banque à la crise s'accompagnait de mesures nombreuses pour moderniser sa gouvernance et augmenter la place, dans les décisions, des pays en transition et des pays en développement. L'aide au développement, l'allègement de la dette et l'aide multilatérale offraient des possibilités d'investissement hautement rentables, qui à leur tour aideraient à rééquilibrer l'économie mondiale en la mettant sur la voie d'une croissance plus nettement orientée vers le développement et plus viable à terme. Selon lui, le principe de responsabilité mutuelle consigné dans le Consensus de Monterrey offrait une base solide pour un examen plus large des questions mondiales et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

10. L'Administratrice associée du PNUD, Rebeca Grynspan, a rappelé que les pays en développement se trouvaient aux prises avec des choix douloureux, car il fallait à la fois améliorer la prestation des services publics et faire face à la réduction des fonds disponibles. Améliorer la qualité et accroître le volume de l'aide était donc une tâche capitale pour éviter les effets désastreux à long terme d'une réduction des services publics dans des domaines essentiels tels que l'éducation, et il était indispensable d'assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'aide au développement devait être mobilisée rapidement pour répondre aux besoins de développement à court et à long terme. Elle a appelé de ses vœux des progrès plus rapides sur le déliement de l'aide et sur l'exercice de la responsabilité mutuelle et la transparence, afin de dégager, pour le développement,

des moyens financiers prévisibles et non assortis de conditions. L'aide publique au développement de type traditionnel pouvait être complétée par des formes novatrices de financement du développement telles que la Facilité internationale de financement pour la vaccination, et les droits perçus sur les billets d'avion, afin de financer le traitement du sida, de la tuberculose et du paludisme.

11. Elle a demandé que l'on prenne en compte dans l'APD l'action menée contre le risque impliqué par le changement climatique, car, selon certaines estimations, 40 % des investissements de développement financés par l'APD et par des prêts concessionnels étaient concernés par le risque climatique. Les problèmes de développement et d'environnement devaient être abordés ensemble pour assurer la cohérence des politiques suivies. Il fallait prêter attention à la réduction de l'endettement des pays à faible revenu et à revenu moyen qui n'entraient pas dans le champ d'action des initiatives d'allègement de la dette extérieure. En outre, il fallait ouvrir plus largement les portes des institutions dispensant des services financiers aux épargnants et emprunteurs potentiels.

12. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, Petko Draganov, a souligné qu'il était essentiel de recentrer les activités financières sur l'investissement physique et humain et sur la création d'emplois en respectant le principe du travail décent dans les pays en développement. Il était essentiel aussi, pour le développement durable, que l'on crée des capacités de production développées et diversifiées, en particulier dans les pays les moins avancés. Les investissements dans l'infrastructure physique et sociale aideraient également à réunir les conditions nécessaires à l'investissement privé.

13. Il recommandait aux gouvernements de prendre des mesures réglementaires et macroéconomiques afin de décourager les entrées indésirables de capitaux fébriles et d'orienter au contraire les ressources vers l'investissement productif. Il accueillait en outre avec satisfaction les récentes réformes des organes financiers multilatéraux, qui aidaient à rééquilibrer le partage des voix dans la prise de décisions dans les institutions de Bretton Woods. Les mesures prises après la crise par la communauté internationale avaient augmenté la capacité de financement du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Cependant, les ressources nouvelles devaient être ciblées avec soin vers les pays qui en avaient le plus besoin sans que l'on en revienne à des politiques contre-productives ou à des conditionnalités trop onéreuses. À ce sujet, la récente attribution de droits de tirages spéciaux (DTS) sur la base des quotas existants étaient assez mal inspirée car elle orientait l'essentiel des ressources ainsi dégagées vers les pays développés.

14. Le Directeur de la Division du développement de l'Organisation mondiale du commerce, Shishir Priyadarshi, a souligné que la récession économique résultant de la crise économique et financière mondiale touchait tous les secteurs de l'économie mondiale. Le système commercial multilatéral avait bien résisté à l'augmentation spectaculaire des mesures protectionnistes et aidé à orienter le système économique mondial sur la voie d'une reprise, qui demeurait fragile. Mais il était essentiel, pour les pays en développement, que les négociations commerciales multilatérales aboutissent à une conclusion favorable au développement, car ces pays devaient systématiquement intégrer le commerce international dans leurs plans de développement.

15. Il demandait une augmentation appréciable de l'aide pour le commerce afin de permettre aux pays en développement de recueillir les bienfaits potentiels d'un

accès plus large au marché qui résulterait de l'achèvement du Cycle de Doha. Cela stimulerait le développement par le commerce et aiderait à réaliser un ordre économique mondial plus équitable et plus favorable au développement. L'action menée pour mobiliser des ressources pour l'aide pour le commerce avait été réussie mais il importait de bien voir les problèmes futurs, et notamment la pression accrue exercée par les pays donateurs et le caractère inégal de la reprise dans les pays sortis de la crise financière récente.

16. En séance plénière, la plupart des représentants qui ont pris la parole ont examiné la question de la réforme de la gouvernance économique mondiale dans l'optique d'un élargissement de la participation et de l'augmentation du nombre de voix des pays en développement et des pays en transition afin de mieux refléter les mutations de l'économie mondiale. On a ainsi fait observer que la « réforme de la répartition des voix » dans les institutions de Bretton Woods actuellement inscrite à l'ordre du jour de ces organismes ne suffisait pas, et certains représentants ont expressément demandé que la participation des pays africains soit accrue, notamment dans des groupes spéciaux tels que le Groupe des Vingt et dans les organes à vocation normative. Un délégué qui représentait aussi un grand nombre de pays a réaffirmé que l'augmentation des quotas réservés aux pays en développement ne devait pas être inférieure à 7 %. Certains délégués ont noté que la représentation accrue des pays en développement et des pays en transition dans les institutions et dispositifs internationaux aiderait à améliorer la légitimité de ces institutions et donc de leurs décisions.

17. De nombreux délégués ont demandé un renforcement du rôle des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale et un recours plus large à l'Assemblée générale comme instance toute indiquée pour les questions économiques et la coordination des programmes d'action pour le développement international et des processus de décision. Cela supposait une plus grande coordination et une plus grande cohérence entre les institutions des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. Plusieurs délégués ont rappelé que le Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale avait pour mandat de suivre les questions consignées dans le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement. Il fallait réserver un rôle aux organisations régionales et sous-régionales dans la coordination des politiques.

18. Les délégués se sont généralement mis d'accord sur l'idée que la mobilisation des ressources intérieures était la principale source de financement pour le développement. Un certain nombre d'entre eux ont souligné que pour appliquer les politiques nécessaires pour cette mobilisation, les pays en développement devaient disposer d'une marge de manœuvre politique suffisante. Certains ont marqué leur préférence pour une aide au développement qui prendrait la forme d'un soutien budgétaire. La nécessité d'une réforme de la fiscalité a également été soulignée, notamment par un élargissement de l'assiette fiscale, par une réforme de l'administration fiscale et par de meilleurs moyens de lutter contre l'évasion fiscale. À ce sujet, on a souligné qu'il fallait renforcer la coopération internationale. Quelques délégués ont exprimé l'idée que le secteur privé était le moteur du développement durable et devait donc agir dans un environnement favorable à l'investissement privé, intérieur ou étranger. Certains délégués ont marqué leur appui à l'idée de partenariats public-privé et d'une responsabilité des entreprises, en

faisant observer que le Pacte mondial offrait un cadre rigoureux et dynamique pour une mobilisation des moyens du secteur privé.

19. De nombreux délégués ont noté qu'il fallait mobiliser l'ensemble des moyens de financement internationaux pour compléter les ressources intérieures. Un certain nombre d'entre eux ont mis en évidence le lien existant entre le financement du développement et les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 8. On a fait observer que la Déclaration de Doha sur le financement du développement préconisait de mobiliser des ressources pour le développement afin de réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international par une stratégie à moyen terme de coopération pour le développement qui tiendrait compte de la question de l'accès au marché, du transfert de technologies, de la sécurité alimentaire, de la réduction de la dette extérieure et du financement de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de celui-ci.

20. À ce sujet, on a reconnu que la situation des pays ayant des besoins particuliers, notamment les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays en conflit ou sortant d'un conflit, devait être particulièrement examinée et que leurs besoins devaient être mis en bonne place dans l'agenda international du développement. On a également reconnu qu'il était important et urgent de créer des capacités pour aider les pays, en particulier les plus vulnérables, à mieux résister, à long terme, aux chocs économiques d'origine extérieure, aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique. De plus, selon certains délégués, il importait de réfléchir à la cohérence du programme de travail du Groupe des Vingt, de façon à ce que celui-ci suive les engagements pris de soutenir la reprise économique et d'encourager une croissance vigoureuse, durable et équilibrée, s'assure que les engagements d'aide sont honorés et étudie de nouveaux mécanismes et partenariats de financement.

21. Presque tous les délégués qui sont intervenus ont demandé avec insistance que les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha donnent des résultats effectifs sur les questions de développement, et que l'on utilise le commerce international comme moyen de promouvoir le développement durable. L'élargissement de l'accès aux marchés et la réduction des subventions agricoles, compte tenu des besoins particuliers des pays en développement, contribueraient aussi beaucoup au financement du développement. Certains délégués ont demandé que les pays développés ne cèdent pas à la tentation du protectionnisme et s'efforcent d'améliorer la participation effective des producteurs de produits de base au commerce mondial.

22. Plusieurs délégués ont souligné que les pays en développement, pour attirer les investissements étrangers en faveur du développement de leurs capacités productives, puissent profiter d'un environnement politique favorable et de mécanismes réglementaires appropriés. Certains délégués ont noté que l'investissement direct étranger pouvait être particulièrement bénéfique à ce sujet et devait donc être orienté vers les pays à faible revenu, par une coopération internationale dans l'utilisation des mécanismes de garantie et d'atténuation des risques.

23. La plupart des intervenants ont souligné qu'il fallait que les pays développés honorent leurs engagements en matière d'APD, et notamment l'engagement souscrit à Gleneagles de doubler l'APD accordée aux pays africains en 2010 au plus tard. On a également demandé une décision rapide, durant la prochaine session de l'Assemblée générale, dans le cadre de l'application du Nouveau Partenariat pour le

développement de l'Afrique, sur la création d'un mécanisme chargé de surveiller la façon dont tous les engagements pris en matière d'APD étaient honorés en Afrique. L'amélioration de l'efficacité de l'aide, dans le respect du principe de l'appropriation nationale était, on l'a répété, un objectif complémentaire du respect des engagements en matière d'APD. Tout en reconnaissant l'importance d'une aide fournie de façon efficace, plusieurs participants ont reconnu que la cohérence de l'ensemble des politiques nationales et internationales n'était pas moins importante pour réaliser le développement durable.

24. On a fait observer qu'il importait de solliciter des sources innovantes de financement pour compléter l'aide traditionnelle au développement. Certains délégués ont appuyé les initiatives utilisant des contributions volontaires et ont mis en évidence l'intérêt de cibler des besoins particuliers des pays en développement. Un délégué a parlé d'une initiative précise, par laquelle les recettes provenant de la mise aux enchères de droits d'émission pourraient être utilisées pour financer l'adaptation au changement climatique et la réduction de celui-ci dans les pays en développement. Un autre délégué, représentant un groupe de pays, a demandé que l'on donne suite au paragraphe 13 de la résolution 64/193 de l'Assemblée générale sur le financement du développement, paragraphe dans lequel l'Assemblée demandait l'organisation d'une réunion informelle sur le potentiel des sources innovantes de financement volontaire du développement; il appuyait l'organisation d'une telle manifestation, pour préparer le sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

25. De nombreux délégués qui sont intervenus ont préconisé l'adoption d'une solution juste, durable, axée sur le développement, de l'endettement extérieur des pays en développement, afin de dégager des ressources pour le développement. On a spécialement prêté attention à certains pays dont l'économie dépendait étroitement de secteurs générateurs de devises, comme le tourisme, qui avaient été lourdement frappés par la crise financière et qui, de ce fait, connaissaient de graves difficultés à servir leur dette extérieure. Ces difficultés économiques ralentissaient la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans ces pays, en affectant directement l'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie. On a exprimé l'idée que, dans ces pays et d'autres pays parmi les plus pauvres, toutes les options d'allègement de la dette devaient être considérées d'urgence, et notamment une radiation complète de la dette ou un allègement de la dette à long terme sans conditions. Certaines délégations ont été d'avis que les pays très endettés à revenu intermédiaire, qui étaient également vulnérables aux chocs d'origine extérieure, devaient se voir accorder un accès à des prêts concessionnels et au financement organisé par les institutions financières internationales.

26. Certains délégués ont déploré l'abandon progressif des engagements pris en matière de financement du développement et ont recommandé de continuer à travailler à renforcer le mécanisme de suivi, conformément à l'engagement de « rester engagés » pris à Monterrey. Cela suppose un engagement plus vigoureux encore des principaux acteurs institutionnels, en dehors des réunions officielles. On a également fait observer une certaine convergence entre le processus de suivi du financement du développement et la suite donnée aux documents issus de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement. Il était donc important de concevoir ces deux processus dans la perspective du financement du développement. Plusieurs délégués ont affirmé qu'il fallait garantir que les principales conclusions du présent débat de haut niveau constituent une contribution

au processus consultatif organisé dans la perspective du sommet qui se tiendrait en septembre 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

III. Table ronde 1. La réforme du système monétaire et financier international et ses conséquences pour le développement

27. Après des remarques liminaires du Président, Gert Rosenthal, Représentant permanent du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies, la table ronde 1 a entendu trois communications, par José Antonio Ocampo, professeur de relations internationales et d'affaires publiques à l'Université Columbia; Ranjot Teja, Directeur adjoint du Département de la stratégie, de la politique et de l'examen au FMI; et de Martin Khor, Directeur exécutif du South Centre.

Communications des participants

28. M. Ocampo a exprimé l'idée que l'Organisation des Nations Unies devait jouer un rôle plus affirmé dans les débats sur les questions économiques et financières mondiales. La réforme du système financier international devait porter sur trois ensembles de questions, la réglementation financière, une réforme approfondie du Fonds monétaire international et la création d'un mécanisme de règlement de la dette souveraine. Le programme de réforme, dans le domaine de la réglementation financière, devait inclure la réglementation des mouvements de capitaux. Cela était d'une importance particulière pour les pays en développement qui, en raison de taux d'intérêt relativement élevés, attiraient des capitaux fébriles qui ne pouvaient être absorbés de façon productive par ces pays. Le FMI devait devenir le principal organe de la coordination des politiques économiques, encourager l'utilisation des DTS et conférer un caractère plus automatique et prévisible et moins assorti de conditions associées à ses opérations de prêt. Il fallait également créer un mécanisme international de règlement de la dette souveraine et probablement de certaines dettes internationales privées. Un tel mécanisme, qui n'avait pas encore été créé, était indispensable si l'on voulait régler en bon ordre et rapidement les crises de la dette.

29. M. Teja (Fonds monétaire international) a évoqué trois grandes questions relatives à la réforme de la gouvernance et au mandat du Fonds monétaire international, à savoir la structure de ses instances dirigeantes, la fonction de coordination des politiques et de surveillance, et les opérations de prêt. La question de la gouvernance était très importante pour la légitimité du Fonds monétaire. Indépendamment d'une révision des quotas favorable aux pays en développement, il fallait revoir la composition du Conseil des gouverneurs du Fonds ainsi que la procédure de sélection de ses cadres supérieurs et la diversité de la composition du personnel. La fonction de coordination des politiques supposait un engagement au plus haut niveau, par exemple au Comité monétaire et financier international, qui serait réformé ou un organe semblable. Pour renforcer la fonction de surveillance, le Fonds mettait l'accent sur la surveillance des économies des pays développés et des principaux pays émergents, ainsi que des marchés financiers. Le Fonds prêtait également une attention plus grande aux conséquences des politiques nationales pour le reste du monde. En outre, le FMI était désormais beaucoup plus actif dans le traitement de la question des mouvements de capitaux, et notamment par la collaboration avec ses membres sur la faisabilité d'instituer un contrôle de ces

mouvements. Le Fonds attendait de nouveaux ajustements de sa panoplie d'instruments de prêts qu'ils rendent plus automatique, plus prévisible et plus abondante la fourniture de liquidités.

30. Dans sa communication, M. Khor (South Centre) a fait observer que la principale leçon de la récente crise était que la finance devait servir les besoins de l'économie réelle, et dans le cas des pays en développement, les besoins du développement. Le rétablissement des marchés financiers, qui avaient été très instables, très spéculatifs, dans leur rôle propre, appelait une réglementation plus efficace et plus rigoureuse. À ce propos, il fallait réformer les institutions financières. Il était important que les banques commerciales s'occupant surtout d'activités de collecte de dépôts et de prêts, renoncent à spéculer pour leur propre compte. Cette réforme devrait être décidée au niveau international, avec le concours des pays en développement, afin d'éviter que tel ou tel pays tire abusivement profit des différences de réglementation entre pays. Il fallait également re-réglementer les mouvements internationaux de capitaux afin de décourager les spéculateurs. C'est pourquoi le rôle des contrôles des mouvements de capitaux devait être repensé et figurer en bonne place dans le programme de réformes. En outre, il fallait examiner de plus près la possibilité d'introduire une taxe sur les transactions financières internationales. Selon l'auteur de la communication, la liquidation des déséquilibres commerciaux appelait une redistribution de la demande mondiale. Les politiques nationales devaient résoudre les problèmes de la consommation excessive aux États-Unis et de la consommation insuffisante dans les pays à excédent commercial, c'est-à-dire non seulement la Chine mais également l'Allemagne et le Japon.

Débat

31. Pendant le débat qui a suivi, la plupart des intervenants ont souligné la nécessité urgente de renforcer la gouvernance économique mondiale. On a fait observer que les Nations Unies étaient une instance unique pour l'élaboration d'un consensus; c'est pourquoi, le rôle de l'Organisation et sa pertinence dans le traitement des grandes questions économiques et financières mondiales devaient être renforcés. On a exprimé l'opinion que le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement avait été un bon exemple de consensus réussi, aux Nations Unies, sur les grandes questions économiques et financières internationales. Il fallait donc créer un robuste mécanisme de suivi des conclusions de cette conférence. Les participants ont également évoqué la nécessité de nouer des liens plus étroits entre les institutions de Bretton Woods et les Nations Unies. Les premières devaient participer pleinement au processus intergouvernemental ayant lieu aux Nations Unies en tant que membres à part entière du système des Nations Unies.

32. En même temps, on a fait observer qu'il avait jusqu'à présent été très difficile, dans les instances des Nations Unies, d'aller au-delà des discussions et de parvenir à de vrais accords, au moment où le G-20 était devenu un important facteur de changement. Étant donné l'importance de la coordination des politiques macroéconomiques et financières, la décision de se tourner vers le G-20 était un développement positif. Cependant, selon certains intervenants, une solution bien préférable consisterait à confier cette fonction à une organisation plus représentative telle que le Fonds monétaire international. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il importait de faire en sorte que les rôles du G-20 et des Nations Unies soient

complémentaires. Le G-20 devait recevoir le soutien de plusieurs organisations des Nations Unies.

33. Tout en discutant de la réforme des institutions financières internationales, certains délégués ont été d'avis que dans aucune de ces institutions il ne devait exister de droit de veto. De plus, pour garantir une représentation directe ou indirecte de chaque pays, les instances dirigeantes de l'économie mondiale devaient s'appuyer sur un système de mandats bien définis, comme c'était le cas du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Plusieurs participants ont demandé la création d'un nouveau mécanisme mondial de réglementation. On a souligné qu'il fallait démocratiser le Conseil de la stabilité financière et y faire participer plus activement les Nations Unies.

34. De nombreux délégués ont souligné qu'en dépit des changements importants et constructifs récents, les opérations de prêt du Fonds monétaire international pouvaient encore être améliorées, de façon à être plus attrayantes à ses membres. Le principe de la conditionnalité des prêts devait être revu dans un sens moins invasif. On a fait observer que le paradigme néolibéral ne fonctionnait pas et que les pays en développement devaient avoir une marge de manœuvre appropriée de façon à pouvoir prendre à leur convenance des mesures anticycliques et poursuivre des stratégies de développement vraiment choisies par eux. En outre, le Fonds monétaire international devait collaborer plus étroitement avec les institutions monétaires régionales.

35. Plusieurs intervenants ont dit combien il importait de réformer le système mondial de réserves, tout en reconnaissant que c'était une entreprise à long terme. On a proposé que le rôle des DTS soit sensiblement accru, dans l'optique notamment de leur utilisation pour le développement. Certains délégués ont évoqué la nécessité d'alléger le fardeau de la dette des pays en développement et de mettre au point un mécanisme de réduction de la dette souveraine. Plusieurs participants ont demandé instamment que l'on poursuive l'examen des propositions existant sur ces questions, en particulier un moratoire du service de la dette et la création de centres d'arbitrage sur les questions d'endettement ou une cour internationale des faillites.

IV. Table ronde 2. L'impact de la crise financière et économique actuelle sur l'investissement direct étranger et les autres mouvements de capitaux privés, la dette extérieure et le commerce international

36. Dans ses remarques liminaires, la Présidente de la table ronde 2, Olga Algayerova, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Slovaquie, a noté que les deux dernières années avaient vu des crises mondiales à répétition, qui avait touché aussi bien les pays développés, les pays émergents que les pays en développement. Selon la vulnérabilité aux chocs économiques d'origine extérieure, les crises risquaient de compromettre gravement le développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La table ronde a entendu les communications de deux spécialistes, Daniel Titelman, Directeur de la Division des études sur le développement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), qui a participé à la réunion au nom des commissions régionales, et Heiner Flassbeck, Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED.

Communications des participants

37. M. Titelman (CEPALC) a analysé l'impact des crises récentes sur l'activité économique mondiale, notamment leurs graves effets sur les pays en développement, par le canal notamment de l'augmentation du chômage. Cependant, divers pays et régions en développement étaient frappés à des degrés variables par la crise et par des facteurs divers, dont il fallait prendre la mesure pour évaluer l'acuité de la crise et trouver les moyens de remédier à son impact et de prévenir son retour. Tous les pays en développement n'avaient pas la capacité financière et budgétaire d'amortir les effets économiques et sociaux de la crise, et en particulier de stimuler la demande globale. De plus, beaucoup de pays en développement n'avaient pas la capacité productive et le type de spécialisation nécessaires pour tirer parti de la reprise du commerce international.

38. Selon l'orateur, la reprise dans les pays en développement serait plus rapide que dans les pays développés et certains pourraient même devenir des moteurs de la croissance mondiale. La principale difficulté, au lendemain de la crise, est d'éviter les erreurs du passé, et notamment une trop grande concentration des ressources financières internationales dans un petit nombre de pays en développement et un petit groupe de secteurs productifs. Il fallait aussi réformer en profondeur l'architecture financière internationale, adopter des politiques anticycliques pour redresser le comportement erratique des marchés financiers internationaux et assurer une meilleure coordination mondiale, régionale et sous-régionale pour la mise en place de systèmes d'alerte rapide afin d'éviter des futures crises, d'établir une nouvelle réglementation et de nouveaux dispositifs de supervision, et de coordonner des politiques pour accroître le niveau et l'efficacité de l'aide publique au développement (APD). Concernant un système d'alerte rapide, un groupe d'experts indépendants internationalement reconnus serait indiqué. Des facteurs tels que l'augmentation brutale des flux de capitaux fébriles et non productifs se déversant dans un petit nombre d'économies émergentes où les taux d'intérêt étaient élevés et le rôle de plus en plus prononcé des spéculateurs dans la hausse des prix des produits de base avaient été de plus en plus manifestes dans les mois qui avaient précédé la crise, et, à l'avenir, pourraient servir de signes avant-coureurs.

39. M. Flassbeck (CNUCED) a affirmé qu'il fallait évaluer la récente crise de façon globale et déterminer par l'analyse quelle aurait été la politique économique la plus indiquée pour l'éviter. Il a fait observer le danger que les tentatives faites par les gouvernements pour réduire leur actuel déficit budgétaire élevé puissent s'accompagner d'une réduction de l'APD qui servirait de signal négatif pour le développement. Selon lui, face à la crise, il était urgent de repenser la nouvelle architecture financière internationale, et notamment le système monétaire mondial. À long terme, la seule voie possible était de faire en sorte que la valeur d'une monnaie soit moins déterminée par la spéculation, car la fluctuation libre d'une monnaie n'avait pas exposé les pays qui la pratiquaient à des chocs aussi brutaux. En outre, il fallait envisager un nouveau régime de stabilisation des cours très instables des produits de base. Il importait de parvenir à un bon équilibre entre la stabilité et le développement économiques, et cela devait amener à envisager l'adoption de politiques et d'instruments anticycliques et de mesures telles que la taxation des transactions financières internationales et un contrôle national des mouvements de capitaux.

40. S'agissant du commerce, il a souligné qu'il fallait achever les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha. Mais il a fait observer que la crise avait modifié les prix relatifs de façon spectaculaire dans l'économie mondiale et que par conséquent, il fallait refaire tous les calculs des avantages à attendre d'un certain ensemble de dispositions, notamment de la conclusion du Cycle de Doha. La communauté internationale devait prendre le recul voulu et repenser l'ensemble de la stratégie du développement, en appréhendant tous ses aspects connexes au lieu de se limiter aux flux commerciaux ou financiers.

Débat

41. Pendant le débat qui a suivi, plusieurs intervenants ont reconnu que la nature et l'intensité de la crise et la rapidité et la vigueur de la reprise qui avait suivi étaient variables et continueraient à être très différentes selon les régions et pays, de même que selon les différents types de flux financiers et commerciaux. Il fallait tenir compte de cette diversité si l'on tentait d'amortir l'impact de la crise, de faire face à la situation nouvelle au lendemain de la crise et d'empêcher son retour. Certains participants se sont inquiétés du fait que, même si on mettait au point un système d'alerte rapide, la difficulté demeurerait de savoir comment s'assurer que cette alerte rapide serait bien entendue et donnerait lieu à la réponse voulue.

42. Plusieurs participants ont souligné qu'il fallait s'occuper du sort des nombreux pays à revenu intermédiaire qui subissaient de plein fouet les effets de la crise et étaient très endettés, sans avoir pour autant accès à un financement concessionnel. D'autres participants ont évoqué le rôle des femmes, qui avaient été sérieusement affectées par la crise et qui étaient pourtant l'une des clefs de la reprise, et notamment de l'atténuation des effets de la crise et de la prévention de son retour à l'avenir.

V. Table ronde 3. Le rôle de la coopération financière et technique pour le développement, et notamment des sources novatrices de financement du développement, dans la mobilisation des ressources intérieures et internationales financières pour le développement

43. Après des remarques liminaires du Président de la table ronde, João Gomes Cravinho, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération du Portugal, la table ronde 3 a fait appel à trois spécialistes, à savoir la Princesse Maxima des Pays-Bas, avocate spéciale du Secrétaire général pour un financement du développement sans exclusive, Philippe Douste-Blazy, Conseiller spécial du Secrétaire général sur les formes novatrices de financement du développement, et Simon Scott, Chef de la Division des statistiques et du suivi de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Communications des participants

44. La Princesse Maxima des Pays-Bas a fait porter son exposé sur l'importance d'un accès universel au secteur financier formel, et notamment à tout l'ensemble de services financiers, pour les habitants des pays en développement, en particulier ceux dont le revenu était faible et incertain, car ils devaient, pour éviter les

fluctuations trop graves de leur consommation, mieux gérer leurs moyens financiers. Le problème était de fournir des services structurés aussi souples et accessibles aux pauvres que ceux actuellement fournis par le secteur non structuré. Si l'on y parvient, cela aidera à réduire l'inégalité des revenus et l'économie non observée et accroître ainsi les recettes fiscales des pays. L'essor du secteur financier était essentiel au développement et on a constaté que « l'inclusivité » mène à l'expansion de l'investissement et de la croissance.

45. En exemple de bon mécanisme public-privé de partage des risques, l'oratrice a cité le partenariat entre la banque de développement Netherlands Development Finance Company (Compagnie néerlandaise de développement financier) et le Gouvernement néerlandais, qui a créé un fonds de 400 millions de dollars dénommé « Massif » et financé par l'État : actif dans 50 pays, il a offert un financement aux intermédiaires financiers participants qui, de leur côté, ont offert à des millions de personnes divers services financiers (comptes d'épargne, crédit, prêts hypothécaires et assurances). Grâce à ce partenariat spécial, Massif a été à même de prendre des risques qui seraient excessifs pour les banques de développement ou de dépôt. L'oratrice a dit qu'il faudrait accorder au financement des petites et moyennes entreprises autant d'attention qu'à la microfinance traditionnelle : dans les pays de l'OCDE, ces entreprises créent 70 % des emplois nouveaux. Elle a aussi souligné qu'il faudrait pour ces entreprises une association mondiale semblable à celle de la microfinance.

46. M. Douste-Blazy (Conseiller spécial du Secrétaire général) a évoqué le potentiel du financement novateur du développement, qui dépasse l'APD traditionnelle pour mobiliser une part des ressources mondiales, compte tenu notamment des insuffisances de l'APD et de la demande de ressources face aux besoins nouveaux et naissants, comme l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation à ceux-ci et la sécurité alimentaire. Il a souligné l'œuvre de la FIAM grâce à la taxe de solidarité sur les billets d'avion et appelé l'attention sur les travaux du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. Il a dit que l'ONU devrait jouer un rôle de premier plan dans ce domaine et s'est dit favorable à la création d'un groupe intergouvernemental sur le financement novateur du développement.

47. L'orateur a aussi préconisé l'introduction rapide de la taxe sur les mouvements de capitaux à court terme destinée à financer le développement, voire à aider à lutter contre les maladies contagieuses comme la tuberculose et le paludisme, contre la mortalité de l'enfant, les décès précoces et la malnutrition. Il estimait que le moment était venu d'instaurer une telle taxe car les chefs de gouvernement de plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, diverses autorités économiques aux États-Unis, des lauréats du prix Nobel, etc., s'étaient déclarés favorables à cette initiative. De plus, d'après l'orateur, l'opinion publique mondiale exigeait que les spéculateurs financiers dédommagent ceux, y compris les pauvres, qui ont subi des pertes dont ils souffrent encore. Il s'est félicité de la création, par le Groupe pilote, de l'équipe spéciale de haut niveau sur les transactions financières internationales pour le développement dont il attendait avec intérêt le prochain rapport.

48. M. Scott (OCDE) a commencé son exposé en évoquant le rôle positif joué par le Consensus de Monterrey pour accroître l'APD grâce à l'objectif convenu et la mobilisation de 0,7 % du RNB. Depuis 2004, l'APD a augmenté de 35 % en termes réels mais sans atteindre les engagements pris par sept pays du Comité d'aide au développement. Vu les antécédents des pays donateurs et les pressions budgétaires

actuelles, l'OCDE prévoyait un déficit de 17 milliards de dollars en 2010 (13 milliards de dollars pour l'Afrique) par rapport aux engagements de 2005. L'orateur estimait que, pour maintenir l'élan et la crédibilité, il faudrait peut-être revoir les objectifs avec réalisme.

49. Pour atteindre les objectifs de l'APD, il faudrait que les pays donateurs planifient à moyen terme. On a constaté en effet que ceux qui atteignent leurs objectifs avaient fait des plans budgétaires à moyen terme pour les objectifs d'aide. Il faudrait donc que tous les donateurs fixent des objectifs nets et réalistes de dépense à moyen terme et les atteignent par des augmentations annuelles. Cela permettrait aux pays en développement d'élaborer leurs budgets en fonction de prévisions d'aide réalistes.

Débat

50. Lors du débat interactif qui a suivi, on est généralement convenu que, vu l'insuffisance de l'APD, il était d'une importance particulière que, conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d'action d'Accra, tous les intéressés s'efforcent d'en accroître l'efficacité. Certains participants ont préconisé de renforcer le partenariat avec le secteur privé et la société civile pour rendre l'aide plus efficace et transférer les connaissances et les aptitudes aux pays bénéficiaires et aux organisations qui étoffent les capacités sur le terrain. S'agissant des donateurs non traditionnels, on a dit qu'il faudrait en obtenir des statistiques fiables et uniformes sur leurs apports à l'aide. L'OCDE fournit déjà une assistance technique à des donateurs nouveaux qui n'en sont pas membres afin de les mettre mieux à même de fournir sur leur aide des statistiques conformes aux normes internationales.

51. Outre la meilleure coordination des efforts d'aide bilatérale et multilatérale, la mobilisation des ressources internes était un domaine à promouvoir sans en omettre l'accès universel à la finance, primordial pour le développement généralisé mais peut-être problématique au lendemain de la crise financière récente. On a souligné qu'il importait d'élaborer une infrastructure financière au niveau national pour populariser la finance afin de capter l'aptitude de l'épargne à alimenter en ressources les capacités de production des pays en développement.

52. Plusieurs orateurs ont exprimé leur appui aux mécanismes de financement novateurs qui compléteraient l'APD et assureraient un financement supplémentaire et durable pour réaliser les objectifs du Millénaire en attaquant des problèmes précis comme les flux de capitaux illicites et l'évasion fiscale. Certains ont estimé que ces mécanismes, qui se sont avérés bénéfiques dans le secteur de la santé, devraient être appliqués au financement de la lutte contre les changements climatiques, vu notamment l'objectif pour 2020 adopté à Copenhague. On a souligné que dans ce domaine les grandes sources financières étaient les investissements privés, l'accent étant mis sur l'adaptation de la technologie au sein des projets en place et non sur la mise au point de technologies nouvelles. Et on a suggéré de partager les contributions futures à la FIAM entre la santé et la lutte contre les changements climatiques.

53. Certaines délégations se sont dites inquiètes de ce que la création de systèmes de sources innovantes de financement parallèlement à l'APD nuise à l'efficacité de l'aide et surcharge les pays en développement. S'agissant des mécanismes nouveaux, on a dit qu'ils devraient être rentables, axés sur les résultats et financés par des contributions volontaires émanant surtout du secteur privé. Il faudrait d'ailleurs s'appliquer à améliorer les mécanismes en place. Quelques délégations se

sont dites peu favorables à l'introduction de systèmes non volontaires qui, comme la taxe de solidarité sur les billets d'avion, risquent de léser certains secteurs de l'économie (par exemple le tourisme, les transports aériens et le secteur financier), surtout en période de difficulté économique. En réponse, un orateur a rappelé que cette taxe n'avait ni découragé la demande de billets d'avion ni nui au tourisme dans les pays en développement car son montant était très faible et elle visait les passagers des pays développés.

54. Une initiative particulière qui a fortement retenu l'attention était la taxe proposée sur les transactions financières. Un rapport sur la question est en instance d'être débattu à l'Union européenne. Le débat porterait aussi sur d'autres instruments de financement innovant. Certains participants ont dit que l'ONU devrait jouer un plus grand rôle dans ce domaine et ont défendu l'idée d'y créer un groupe intergouvernemental sur le financement innovant. Dans la perspective du Sommet de septembre sur les objectifs du Millénaire, on a préconisé d'organiser une réunion informelle sur les possibilités qu'offrent les sources de financement novatrices volontaires, comme le prescrit la résolution 64/193 de l'Assemblée générale.

VI. Dialogue interactif informel : le lien entre le financement du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – vers la réunion de haut niveau de 2010

55. Le discours d'ouverture du Vice-Président de l'Assemblée générale a été suivi de deux exposés par Zia Qureshi, Conseiller principal au Cabinet du Directeur des études économiques de la Banque mondiale, et Jomo Kwame Sundaram, Sous-Secrétaire général au développement économique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

Exposés

56. M. Qureshi (Banque mondiale) a insisté sur le fait que la crise économique actuelle était l'occasion de repenser la coopération économique entre pays développés et en développement. Le nouveau type de coopération devrait reposer sur l'intérêt mutuel et tirer parti du développement de la coopération Sud-Sud. Le rétablissement des conditions permettant une croissance économique soutenue et durable nécessitait la coopération de toutes les catégories de pays. La phase la plus aiguë de la crise financière et économique semblait être passée, mais de nombreux problèmes restaient toutefois à surmonter pour conforter la reprise et retrouver une croissance soutenue, notamment mettre fin aux plans de relance et réformer le secteur financier et d'autres secteurs. Si en Chine et en Inde les mesures prises avaient permis à ces deux pays de surmonter rapidement la crise, la plupart des pays à revenu intermédiaire avaient encore du chemin à faire. L'orateur a insisté sur le fait que si dans un premier temps, les pays à faible revenu avaient été moins touchés que les autres, c'est parce qu'ils étaient moins intégrés au système financier international, mais au fur et à mesure que la crise s'était répandue et intensifiée, ils en avaient subi les effets à savoir la réduction des volumes d'exportation, et des envois de fonds, le ralentissement de l'activité touristique, la baisse des prix des matières premières, la détérioration des termes de l'échange et la diminution des investissements étrangers directs (IED) et d'autres flux de capitaux. Les répercussions de la crise sur le

développement seront probablement profondes et durables, et avaient assombri les perspectives de réalisation des objectifs du Millénaire.

57. De ce fait, les pays en développement avaient besoin d'un appui supplémentaire. L'assistance internationale ne devrait pas être considérée comme une aumône, mais plutôt comme un investissement dans une croissance mondiale forte, durable et équilibrée qui profitera à l'ensemble de l'économie mondiale. Les pays à haut revenu et les pays qui disposent de réserves importantes devraient donc investir davantage dans le monde en développement, comme devraient également le faire les pays du Sud, tels que la Chine. Un accroissement des prêts des banques multilatérales de développement, un décaissement plus rapide des engagements au titre de l'aide publique au développement (APD), des modalités de financement novatrices, y compris les partenariats public-privé pour financer les principaux programmes mondiaux dans le domaine des biens publics ainsi que les programmes mondiaux liés au développement, de même que des ressources importantes destinées à permettre aux pays en développement de réduire leurs émissions de carbone, seraient fort précieux à cet égard. Par ailleurs, des mécanismes d'assurance bilatéraux et multilatéraux à l'intention des intervenants de secteurs privés qui investissent à long terme, des filets de sécurité internationaux renforcés dans le secteur financier afin de réduire la demande de réserves de précaution, la résistance aux mesures protectionnistes et l'appui en faveur du développement du commerce mondial, ainsi que le progrès permanent des réformes économiques dans les pays en développement contribueraient à dégager des ressources supplémentaires pour instaurer une croissance économique durable et éliminer la pauvreté.

58. M. Jomo (Département des affaires économiques et sociales) a abordé les problèmes posés par la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. S'agissant de la mobilisation des ressources intérieures, il a rappelé que plusieurs mythes largement répandus ces dernières années avaient été démentis par la crise récente. L'expérience avait montré que le taux d'épargne suivait le taux d'investissement au lieu de le précéder, et que le développement précédait l'amélioration de la gouvernance, et pas nécessairement l'inverse. Il a souligné la perte importante de recettes fiscales due à l'insuffisance de la coopération internationale en la matière et a insisté sur le fait que, globalement, la direction des flux nets de capitaux était désormais du Sud vers le Nord. En outre, au cours des années, le coût des transactions financières n'avait pas véritablement diminué, alors que l'instabilité et la volatilité avaient augmenté. Les investissements étrangers directs suivaient fréquemment les investissements intérieurs, au lieu de les précéder. Au cours des dernières années, ils avaient diminué, notamment ceux à destination des pays en développement. En outre, la plupart des IED concernaient des installations existantes et ne créaient donc pas de nouvelles capacités ou de nouveaux emplois. Dans les pays les moins avancés, les IED ne créaient pas une croissance durable étant donné qu'ils concernaient essentiellement les activités d'exploitation minière qui n'avaient que peu de liens avec le reste des activités économiques. Concernant le commerce, l'orateur a souligné la détérioration des termes de l'échange aussi bien des matières premières que des biens manufacturés exportés par les pays en développement. L'aide pour le commerce devrait compenser cette perte de recettes ainsi que la réduction de la capacité de production et d'exportation provoquée par la libéralisation des échanges, et ne pas être simplement limitée au financement de nouvelles capacités de production et d'exportation.

59. En ce qui concernait l'aide, même si certains prétendaient qu'il n'y avait pas de rapport positif avec la croissance économique ou le développement, il existait bien un tel rapport si l'on excluait l'aide pour motifs politiques. Les sources de financement novatrices, telles que les taxes sur les transactions financières ou monétaires, ainsi que l'aide pour le commerce et le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques, pourraient s'avérer d'importantes sources additionnelles pour le développement. L'appropriation par le pays, de même que l'existence d'une marge de manœuvre suffisante, étaient essentielles pour accroître l'efficacité de l'aide. En ce qui concernait l'endettement, les pays les moins avancés, mais également certaines économies en transition et certains pays développés avaient rencontré récemment de très importants problèmes, en dépit de progrès sensibles enregistrés au cours des dernières années. De nouvelles crises de la dette souveraine se produiront probablement, et c'est pourquoi il fallait mettre en place de nouveaux cadres équitables et inclusifs, comportant notamment un tribunal arbitral et un mécanisme de désendettement. À cet égard, la notion de mécanisme solide de restructuration de la dette devrait être revue. L'ONU, en tant qu'instance la plus universelle et la plus légitime, devrait également prendre la direction des efforts destinés à renforcer la cohérence du système financier international à l'appui au développement. Les réformes devaient chercher à remédier au déficit démocratique des institutions financières internationales et à renforcer la réglementation financière et monétaire. L'orateur a appelé l'attention sur d'importants éléments de convergence des mesures récemment mises en œuvre par l'ONU, d'une part, et les institutions de Bretton Woods, d'autre part, face à la crise financière et économique mondiale. La communauté internationale devrait s'appuyer sur ces positions communes pour encourager une coopération multilatérale plus étroite. En outre, il était urgent de développer et de renforcer le partenariat mondial pour le développement dans l'intérêt de toutes les parties prenantes (objectif 8 du Millénaire).

Débat

60. Au cours du débat qui a suivi, un large consensus s'est fait jour pour dire que la réalisation des objectifs du Millénaire nécessitait un renforcement de l'action des pays en développement comme des pays développés. L'objectif 8, concernant un partenariat mondial pour le développement, était fondé sur les principes énoncés dans le Consensus de Monterrey et réaffirmés dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Les intervenants ont souligné que ce partenariat mondial offrait la possibilité d'atteindre l'ensemble des objectifs du Millénaire. Sa concrétisation appelait un effort concerté et soutenu de la part de toutes les parties prenantes – États Membres, parties prenantes institutionnelles, société civile et entreprises. En particulier, il faudrait améliorer la coopération entre l'ONU et les institutions financières internationales, y compris les institutions de Bretton Woods. Les États Membres ont souligné la nécessité de chercher comment renforcer les processus de suivi du financement pour le développement afin de pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire.

61. De nombreux orateurs ont fait observer que les récentes crises du pétrole, de l'énergie, financière et économique s'étaient traduites par une baisse du revenu et une hausse du chômage dans les pays en développement confrontés à une baisse des flux financiers, une diminution des recettes d'exportation et une réduction des envois de fonds. Cette situation risquait de compromettre les avancées inégales et

duement acquises en matière de réduction de la pauvreté, de santé et d'éducation. Pour lutter contre ces répercussions négatives, en particulier dans les pays qui avaient des besoins de financement particuliers, il était essentiel d'atteindre l'objectif 8 du Millénaire. La communauté internationale devrait tenir ses engagements en matière d'aide publique au développement, accroître l'efficacité de l'aide et réduire la conditionnalité imposée. Les participants ont par ailleurs observé qu'il fallait améliorer la qualité des statistiques pour rendre l'aide plus efficace, notamment dans les pays connaissant des besoins particuliers. Les sources novatrices de financement avaient effectivement permis de disposer de ressources supplémentaires pour la réalisation des objectifs du Millénaire, et leur utilisation devrait être encouragée et étudiée plus avant.

62. Plusieurs orateurs ont souligné que la communauté internationale devait encourager les efforts en faveur de la réalisation des objectifs pour lesquels on était particulièrement en retard, notamment la réduction de la mortalité maternelle, la promotion de l'égalité des sexes et la viabilité de l'environnement. Ils ont rappelé que des mécanismes qui permettraient de réduire les prix des médicaments pourraient contribuer à la réalisation des cibles en matière de santé, et qu'un accès plus large à la technologie pourrait offrir de puissants outils face aux changements climatiques et permettrait d'accroître la productivité de l'agriculture. Si, de manière générale, les participants ont reconnu qu'il importait de consacrer l'aide au développement et les autres flux financiers à la réalisation des objectifs du Millénaire, certains ont également insisté sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques de développement à long terme allant au-delà des objectifs du Millénaire.

63. De nombreux participants ont lancé un appel en faveur de la concrétisation des aspects liés au développement du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, de l'accroissement de l'aide pour le commerce afin de compenser la diminution de recettes douanières et de résister au protectionnisme, ainsi que de l'adoption de mesures permettant aux pays en développement de retrouver un niveau d'endettement soutenable. Certains ont également insisté sur l'importance du rôle joué par le secteur privé pour atteindre les objectifs du Millénaire et demandé la création d'un environnement favorable aux investissements des entreprises.

64. La bonne gouvernance, à tous les niveaux, était essentielle à la réalisation des objectifs du Millénaire. Sur le plan intérieur, les pays en développement devraient continuer à mettre en œuvre des stratégies de développement destinées à réduire la pauvreté, à créer des emplois et à instaurer une croissance économique durable. À cet égard, il était essentiel de leur laisser une marge de manœuvre suffisante. Au niveau international, la récente crise financière et économique mondiale avait clairement montré la nécessité d'une réforme globale destinée à rendre l'architecture financière internationale plus équitable, cohérente et participative ainsi que davantage orientée en faveur du développement.